

Rodez, le 24 mai 2016

## CTL du 7 novembre 2016, déclaration liminaire.

Monsieur le Président,

Nous arrivons en cette fin d'année 2016, et une fois de plus, le constat n'est pas réjouissant.

Les rencontres avec le personnel vous ont peut-être donné un certain écho de la situation, mais quoi qu'il en soit, nous les avons rencontrés également et à cette occasion, ils nous ont vraiment et librement parlé ! Nous sommes proches de l'écoeurement total. Pas un service ne nous indique qu'il ne connaît pas de problème, de manque lourd, de tension continue ou passagère, de stress croissant.

Et ce ne sont pas les perspectives pour 2017 qui vont rassurer les agents. Combien de temps vont tenir les petites mains qui vous assurent des résultats toujours plus que corrects pour tous vos indicateurs ? Et dans le même temps, quand nos dirigeants, qu'ils soient politiques ou de notre administration générale, vont-ils prendre conscience de l'état d'urgence dans nos services ?

Et comme les restructurations de nos services vont bien plus loin que la disparition de l'enseigne « Finances Publiques », ce CTL va traiter de licenciement : combien faudra-t-il encore supprimer de personnels peu qualifiés pour pouvoir en financer d'autres qui fréquentent d'autres sphères ? La réalité du quotidien des agents des finances publiques semble bien éloignée de la vision centrale de notre directeur général. De manière générale, la classe politique, à l'approche des échéances prochaines, méprise une fois de plus les administrés et les agents qui œuvrent au bon fonctionnement des administrations qu'ils gouvernent.

 dénoncera une fois de plus, avec l'appui des usagers rencontrés le 17 octobre 2016, les suppressions d'emplois, la disparition de services et de missions, le saccage du Service Public Républicain.  estime que la stratégie de la direction générale n'a pour seul but que l'application d'une dérive ultra-libérale, à savoir la destruction pure et simple du Service Public, la fin du statut du fonctionnaire et dans le même temps, la fin de la DGFIP.